



# Concours des miels du Finistère 2023

## Règlement

Ce règlement entre en vigueur en 2023. Il annule et remplace les précédents règlements émis.  
L'Abeille Finistérienne organise un concours des miels du Finistère dont les modalités de participation sont définies par le règlement suivant.

### Article 1

Le concours des miels du Finistère est organisé au Jardin de l'éveil à SAINT-THONAN.  
L'édition 2023 se déroulera le Samedi 18 novembre 2023.

Le concours est ouvert aux membres de l'Abeille Finistérienne, ainsi qu'à titre individuel aux apiculteurs non adhérents.

### Article 2

La date de réception des échantillons est fixée au plus tard au 10 novembre 2023. Tous les échantillons reçus après cette date seront exclus.

Les échantillons sont à remettre aux membres du conseil d'administration qui sont :

Nom	Adresse	Téléphone
<b>Gilbert MORIZUR</b>	24 rue Jean Piaget 29200 BREST	06.67.94.97.38
<b>Jean-Luc HASCOET</b>	Lamharo Izella 29150 CAST	06.70.27.09.25
<b>Laurent LE ROUX</b>	5 rue de Rohan 29800 LA FOREST LANDERNEAU	06 75 21 73 68
<b>Vincent BUON</b>	14 lotissement Kerveil 29140 SAINT YVI	06.52.50.19.78
<b>Véronick PERTOLDI</b>	6 impasse de Menez Kerivoas 29490 GUIPAVAS	06 61 93 96 22
<b>Aurélie DARBLAY</b>	13 rue du Roc'h Tredudon 29000 QUIMPER	06 01 98 27 85
<b>Aurore LANDRIEUX</b>	11 rue du Docteur Mazé 29450 SIZUN	07.50.26.16.46
<b>Fabien TROADEC</b>	3 les Genêts 29800 TREMAOUEZAN	06.30.50.02.32
<b>Alexandre MORIZUR</b>	11 rue du Docteur Mazé 29450 SIZUN	06.87.38.16.15

<b>Joël BRIGANT</b>	7 rue du Séquer 29120 PONT L'ABBE	07.86.90.01.54
<b>Norbert BOURGEOIS</b>	5 Lann Kerouac 29140 ROSPORDEN	07.69.23.35.90
<b>David MONFORT</b>	3lot. Pennandreff, Route De Châteaulin 29160 CROZON	06 59 06 79 15
<b>Alain GOURRET</b>	4 rue Avel Moor 29000 QUIMPER	06.79.12.23.09

Chaque échantillon est représenté par 1 pot de 250 grammes ou 500 grammes de miel récolté exclusivement sur le territoire du Finistère, dans l'année. Les pots sont obligatoirement accompagnés du bulletin d'inscription dûment complété.

### Article 3

Les miels sont classés en 5 catégories :

- Miel de sarrasin
- Miel polyfloral foncé
- Miel polyfloral clair
- Miel de printemps
- Autres

La catégorie du miel est précisée sur le bulletin d'inscription par l'apiculteur en fonction des caractéristiques de son produit.

### Article 4

Lors du concours, les miels sont présentés en pots de façon anonyme. Pour cela, un code est à apposer sur le pot de miel. Le code est composé de vos initiales, suivies de votre numéro d'apiculteur.

Le jury est chargé d'apprécier les caractéristiques sensorielles des miels. Il est composé de 10 à 15 apiculteurs désignés par le comité d'organisation.

La fonction de juré est bénévole. Un président désigné au préalable, est chargé de centraliser les résultats. Chaque dégustateur doit « juger en son âme et conscience », sans préjugé et de façon indépendante. Il remplit une fiche de dégustation pour chaque miel et attribue une note sur 20. Après centralisation des résultats, le jury attribue les médailles d'or, d'argent ou de bronze sous la responsabilité du président.

### Article 5

La liste officielle des lauréats est annoncée verbalement à l'issue de la dégustation. Elle ne devient officielle qu'à la publication des résultats sur le site de l'Abeille Finistérienne : [www.abeille-finisterienne.fr](http://www.abeille-finisterienne.fr)

Les diplômes seront ensuite expédiés par courrier au lauréat à l'adresse inscrite sur le bulletin d'inscription du concours

## Article 6

Les lauréats peuvent faire mention de leur médaille sur les pots contenant les miels primés. Ils apposent une vignette proposée par le comité d'organisation. Seules les médailles du concours miel de l'Abeille Finistérienne pourront être utilisées. Les médailles autocollantes ne pourront être utilisées au-delà de deux ans postérieurement à la tenue du concours.

## Article 7

Le conseil d'administration de l'Abeille Finistérienne se réserve le droit de vérifier la conformité de l'utilisation des médailles.

## Article 8

La participation au concours entraîne de la part des candidats l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury.

Gilbert MORIZUR  
Président de l'Abeille Finistérienne

